

Géogouvernance des conflits fonciers périurbains de Yamoussoukro: analyse et aide à la consolidation de la paix

Kouadio Raphaël OURA
Géographe, Maître de recherche
Université Alassane Ouattara
ouranien@yahoo.fr

Jean-Marie ZAMBLE
Sociologue, Doctorant

et

Siméon ZAMBLE
Juriste, doctorant
Université Félix Houphouët Boigny

Résumé

Cet article se propose d'aider à la gouvernance des conflits fonciers périurbains à partir d'une démarche axée sur le contrôle de l'étalement urbain, caractéristique de Yamoussoukro, la capitale politique de la Côte d'Ivoire. L'étude part d'une approche prospective de ce phénomène pour dégager les perspectives d'une gestion durable des conflits. Elle s'inscrit donc dans la quête d'une cohésion spatiale pour aboutir à celle du social, aujourd'hui, mise à mal par l'urbanisation galopante. Notre démarche, proactive, s'appuie sur les principes de la gouvernance participative pour analyser la question de l'étalement urbain et les conflits qu'il génère à la périphérie urbaine. Les résultats révèlent que la ville s'est étendue de 1083 ha en 1970 à 30 452 ha aujourd'hui. Cette forte croissance spatiale qui se fait au détriment des terres rurales explique la récurrence des conflits fonciers dans les villages.

Mots-clé: Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, géo-gouvernance, pro-activité, consolidation de la paix.

Abstract

This article aims to help the governance of peri-urban land conflicts from an approach focused on the control of urban sprawl, which is the paramount characteristic of Yamoussoukro, the political Capital City of Côte d'Ivoire. The study starts with a prospective approach to this phenomenon to identify prospects for a sustainable conflict resolution. It therefore comes within the framework of the quest for a spatial cohesion to lead to social cohesion that is today undermined by a rampant urbanization. Our proactive approach is based on the principles of participatory governance to analyze the issue of urban sprawl and the conflicts it generates on the urban periphery. The results have revealed that the city has expanded from 1,083 ha in 1970 to 30,452 ha today. This strong spatial growth to the detriment of rural lands accounts for the recurrence of land conflicts in the villages.

Key-words: Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, geo-governance, pro-activity, peacebuilding.

Introduction

Toute crise, tout conflit, est révélateur de la nécessité de résoudre certains problèmes qui en sont les causes. Non ou mal résolu, le conflit devient destructeur (Lezou et Malanhoua, 2011). En Côte d'Ivoire par exemple, les problèmes autour du foncier rural ont pris la tournure de disputes dans l'ouest forestier surtout dans les années 1980, l'époque où le pays traversait sa première crise économique postcoloniale (Chauveau, 2013). Ces confrontations mal résolues sont devenues à la suite l'une des causes principales des crises militaro-politiques que le pays a connues depuis 2002 (Chauveau, 2013), avec à la clé, une série de tueries dont le point culminant a été celui de la crise post-électorale. Au lendemain de cette crise qui s'est soldée en effet par plus de 3000 morts (COSOPCI, 2011), les gouvernants actuels semblent avoir tiré les leçons des événements passés, en faisant de la question foncière, un enjeu majeur de la gouvernance du pays et de la restauration de la cohésion sociale (Kouamé, 2016). Cette politique a été soutenue par des actions humanitaires et plusieurs années de sensibilisations à la cohésion sociale (Kouakou et *al.*, 2017).

Dans l'ensemble, la cohésion sociale est en passe d'être restaurée dans l'ouest ivoirien, le territoire le plus affecté par la crise. Mais, la question foncière est encore loin de trouver des solutions en Côte d'Ivoire, à cause d'une autre forme de conflits qui retient ces dernières années l'attention de tous dans les périphéries urbaines. Kouamé (2016) précise à cet effet que « les litiges fonciers en zone urbaine sont nombreux et occupent une part significative dans les décisions rendues par les tribunaux ».

Quoique peu documentés, les conflits fonciers sur ces territoires caractérisent aujourd'hui la plupart des villes ivoiriennes dont Yamoussoukro. En effet, depuis son érection en capitale en 1983, la ville présente de meilleures conditions de vie qui font d'elle une agglomération très attractive. Son croît démographique a atteint des proportions si importantes que les autorités urbaines ont du mal à la contrôler. La population est en effet passée de 37 253 habitants en 1975 à 212 670 habitants en 2014 (INS, 2014). Ces effectifs ont provoqué une extension spatiale de la ville, qui a vu sa superficie passer de 1 750 ha à 11 400 ha entre 1973 et 2014 (INS, 2014). En grandissant aussi rapidement, Yamoussoukro a phagocyté des villages adjacents et a privé les populations autochtones de leurs ressources foncières. La terre est devenue une denrée rare au point qu'elle est désormais placée au centre de divers enjeux et disputée par de multiples acteurs (Paulet, 2000). En l'absence de mécanisme durable de gestion, les conflits ne cessent de gagner en intensité à mesure que les terres rurales disparaissent sous le poids de l'urbanisation. Or, ce phénomène qui s'exprime ici sous la forme de l'étalement urbain, est très rarement mis au centre du processus de résolution de ces crises foncières.

Des études menées en France ont montré que des ruptures avec des trajectoires passées peuvent conduire à des modèles de villes moins lâches et peu dévoreuses d'espaces (Aguedjad et *al.*, 2016). Mais ces ruptures font appel, selon Vincent et *al.* (2012), à une forme de gouvernance axée sur le sens premier du concept : « la manière de gouverner ». En effet, « la manière de gouverner se présente aujourd'hui comme une composante majeure du versant du principe de développement durable, lequel repose sur une participation effective des citoyens au débat démocratique », expliquent-ils. Beuret (2006) préconise des formes de participation aux débats ou à la décision qui nécessitent des interactions horizontales pour construire un ensemble (le dialogue, la concertation et la négociation) et des interactions verticales (la communication, l'information et la consultation).

Quelle est la forme de gouvernance foncière à Yamoussoukro et quel lien avec l'étalement de la ville ? En quoi cet étalement participe-t-il à la récurrence des conflits dans les villages périurbains ? Et comment parvenir à une résolution durable de ces cas de conflits dus à l'urbanisation ?

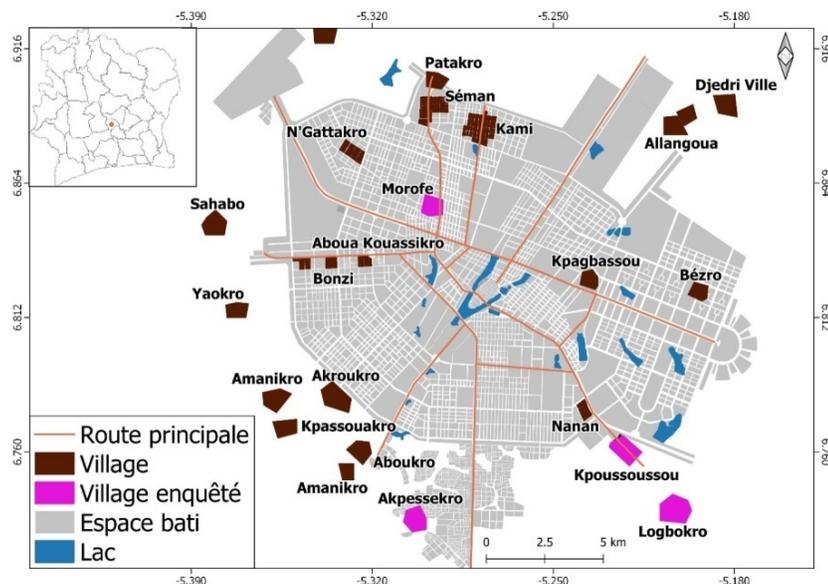
Il s'agira donc dans cette étude (i) de caractériser l'étalement urbain en lien avec la gouvernance foncière, (ii) d'analyser les conflits fonciers nés de l'étalement urbain et, à partir de ces réalités du terrain, (iii) de proposer des scénarios facilitant la décision (Houet et Gourmelon, 2014) autour d'une gouvernance future du territoire périurbain qui ne porte pas atteinte aux ressources foncières et à l'équilibre social.

1.2. Approche méthodologique

1.2.1. Méthode de collecte des données

La méthodologie s'est d'abord appuyée sur une revue littéraire portant sur les conflits fonciers et la géoprospective. Elle a été soutenue par des entretiens réalisés avec certains acteurs de la gouvernance foncière. Il s'agit des autorités coutumières, le chef du service technique de la mairie, de la construction et d'un géomètre. Les items de l'entretien portaient sur la gouvernance foncière, l'étalement urbain, les acteurs impliqués et les facteurs explicatifs, tout comme les incidences de ce phénomène sur les ressources foncières et les rapports sociaux notamment les conflits. Les villages de Morofé, Logbakro, Kpoussoussou et Akessékro ont été choisis dans le cadre de cette étude (carte 1).

Carte 1 : La ville de Yamoussoukro et les villages périphériques



Sources : District Autonome de Yamoussoukro, 2017 Réalisation : Oura K., 2019

1.2.2. Méthode d'analyse des données

La cartographie a été faite avec le logiciel ArcGIS 10.2. L'analyse morphologique a été la méthodologie utilisée dans notre démarche prospective. La construction morphologique a nécessité la prise en compte des environnements interne et externe du système de l'étalement. Ce système a été à la suite décomposé en trois variables clés : la gouvernance, déterminante dans le mode de régulation du système foncier ; la

planification dont dépend le mode d'occupation du sol et le rythme d'évolution de la ville et enfin, l'environnement économique dont dépend le comportement des populations dans le choix de leur résidence et des activités économiques. Des hypothèses ont été formulées par variables et combinées pour aboutir à trois scénarios sur l'avenir de l'étalement urbain et des conflits qui l'accompagnent (Tableau).

Tableau morphologique

Nom de la variable	Hypothèse 1	Hypothèse 2	Hypothèse 3
Gouvernance de la raréfaction des terres	L'extermination des ressources foncières périurbaines	La peau de chagrin des terres du périurbain	L'étalement urbain est stoppé
Planification de l'expansion de la ville	Un coup d'arrêt à l'étalement urbain	Le diktat de l'étalement urbain	La ville compacte
Environnement économique	Le salut de l'informel	L'emploi pour tous	Situation économique délétère
Scénarios			

Résultats et discussion

La capitale ivoirienne connaît aujourd'hui un étalement dont la compréhension nécessite d'abord l'analyse de la gouvernance foncière.

1- Gouvernance foncière et étalement urbain

La gouvernance foncière fait intervenir une diversité d'acteurs.

1.1- Une pluralité d'acteurs en interaction

L'étude révèle l'intervention d'une pluralité d'acteurs regroupés en 6 catégories (tableau 2).

Tableau 2 : Les acteurs de la chaîne foncière

Catégories d'acteurs	Composition	Effectif
Autorités politiques	Le Maire, le député	2
Autorités administratives et judiciaires	Préfet de région Directeur Régional de la construction Directeur Régional de l'environnement Directeur Régional des impôts, DR du cadastre Directeur Régional de l'agriculture Directeur Régional de la conservation foncière Directeur des services techniques de la mairie Le procureur	9
Autorités coutumières	Chef et notables, président des jeunes	3
Opérateurs privés	démarcheur, notaire, géomètre, promoteur immobilier, topographe	5
Populations	acquéreurs, propriétaires terriens	2
	Total	21

Source : Nos enquêtes, 2019

Cette disposition doit conduire à une gestion contrôlée et efficace de la terre. Mais, les réalités en sont différentes, tant les enjeux et les visions des acteurs sont divergents. Pendant que les acteurs politiques, administratives et judiciaires s'attèlent à légitimer les procédures foncières, les autres développent souvent des stratégies pour les contourner. Le fonctionnement de la gouvernance foncière est alors contrarié. Ce dysfonctionnement est par exemple observé à travers les procédures de lotissement, d'immatriculation et de transaction foncière.

Les projets de lotissements sont d'ordre administratif, collectif et privé. Ce dernier type, qualifié de préventif, est prédominant dans les villages. Les propriétaires terriens disent ne pas tirer de profit lorsque les opérations de lotissement sont faites sous l'initiative de la mairie. Mais en optant pour le privé, ils sont obligés de s'attacher les services du géomètre qui, dans ces rapports avec l'administration, doit prévoir des lots (le 1/5) pour la direction de la construction et la mairie ainsi que sa part, en lots (30%) ou par rémunération. La chefferie en reçoit, selon les villages, au moins 10% ou une somme variant entre 500 000 F/ha dans les villages éloignés (Apkessékro) et 100 000 F par lot, dans les villages proches comme Morofé et Kpoussoussou. Le démarcheur, chargé d'entrer en contact avec l'acquéreur, perçoit 10% de la transaction. Le notaire entre en scène pour rendre légale la transaction. Chacun des acteurs trouvent ainsi son compte surtout dans le contexte actuel marqué par la forte demande de terre pour la construction de logements.

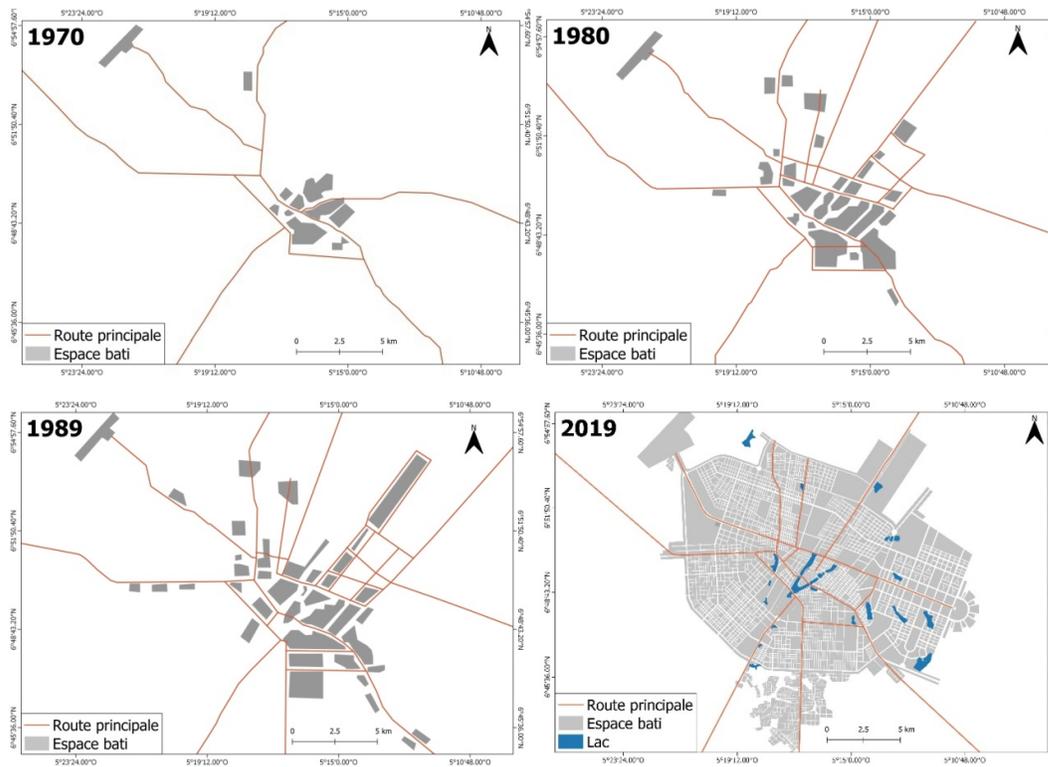
2- La course à la terre, l'anarchie et l'étalement urbain

L'urbanisation rapide est caractéristique des grandes villes ivoiriennes (Kouakou et al., 2010). La population de Yamoussoukro est passée de 8 020 habitants en 1965 à 37 253 habitants en 1975. Elle atteint 106 786 en 1988, puis à 155 008 en 1998 et maintenant plus de 212 670 habitants (RGPH, 1998, 2014). Avec cette croissance, Yamoussoukro représente aujourd'hui la cinquième ville la plus peuplée du pays¹.

La réponse à la demande de logements se fait dans un climat du laisser-aller et de la gestion irrationnelle de l'espace avec un mode de construction répondant peu aux exigences d'une ville durable. L'une des conséquences les plus visibles est l'extension urbaine au détriment des espaces agricoles (carte 2).

¹ Après Abidjan, Bouaké, Daloa et Korhogo.

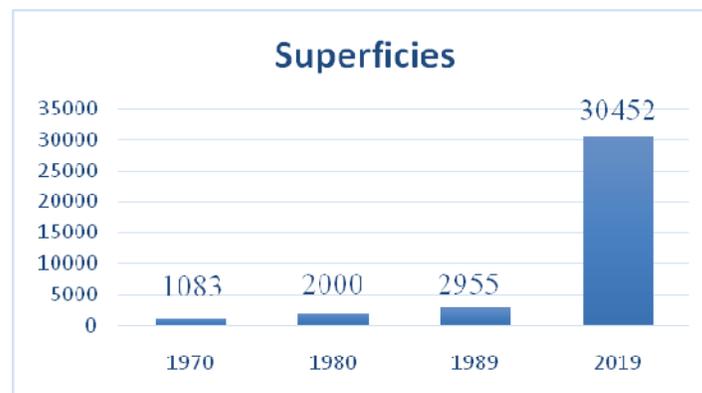
Carte 2 : Dynamique de la tache urbaine de Yamoussoukro



Sources : *District Autonome de Yamoussoukro, 2017 ; Google earth, 2019* Réalisation : **Oura K, 2019**

La dynamique spatiale est significative et peut aussi s'observer à travers la figure ci-dessous (graphique 1). La tache urbaine n'occupait que 1083 hectares en 1970. Elle a atteint 2000 hectares en 1980 et 2 955 en 1989. La remarque qui s'associe à cette évolution est la volonté des autorités administratives de faire de Yamoussoukro, depuis sa création, une ville de prestige, avec des voiries très larges et des lots de grandes tailles. L'un des résultats de cette vision est l'extension rapide de l'aire urbaine. Yamoussoukro s'étend aujourd'hui sur une superficie de 30 452 hectares.

Graphique 1 : **Évolution de la superficie de la ville de Yamoussoukro**



Sources : *District Autonome de Yamoussoukro, 2017 ; Google earth, 2019*

Cette dynamique remarque s'explique en effet par le caractère très étalé de la ville.

2- Étalement urbain et conflits fonciers

Les conflits interviennent dans les villages dès que les lotissements sont effectués à des fins d'urbanisation.

2.1- Difficile gestion des lotissements et conflits

Les lotissements des espaces ruraux soulèvent automatiquement des villages (tableau 3).

Tableau 3 : Lotissements et déclenchement des conflits dans les villages

Village	1 ^{er} lotissement	Début des conflits	Nombre de lotissements	de	Estimation d'espace
Kpoussoussou	2011	2011	5 collectifs + une dizaine de type familial		Moins de 50%
Logbakro	2015	2015	9 collectifs + une dizaine de familial		Plus de 70%
Morofé	2004	2004	-		Entièrement loti
Akpessékro	2015	2015	-		Plus de 85%

Source : Nos enquêtes, 2019

Les lotissements interviennent dans les villages à mesure que le premier contact s'établit avec la ville. Ainsi, Morofé, un village déjà phagocyté et qui compte maintenant parmi les quartiers de la ville, a connu ses premiers lotissements en 2004. Les désaccords autour de la gestion de ces lots ont provoqué immédiatement les conflits. De même, Akpessékro, un village éloigné qui n'a effectué ses premiers lotissements qu'en 2015, connaît de vifs conflits déjà au point que la légitimité de la chefferie est mise en cause par une partie du village. Le chef et la notabilité sont en fait accusés d'opérer des partages inéquitables de lots au cours des différents lotissements. Plusieurs autres types de conflits sont enregistrés.

2.2- Les types de conflits fonciers selon les acteurs en jeu

Le premier type de conflits relatifs à l'urbanisation est celui qui a mis en opposition les populations rurales aux autorités étatiques. Des villages ont contesté la délimitation des terroirs villageois effectuée en 2004 par le BNETD². Kpoussoussou estime avoir été spolié de plus de 1000 ha de ses terres au profit de ses voisins : Logbakro, Langbakro et Akpessékro. Mais face aux enjeux, notamment la rente de la terre et la nécessité d'en disposer pour le futur, ces plaintes se sont transformées en conflits depuis le début des opérations de lotissements. En effet, le village de Kpoussoussou est revenu sur la question de la délimitation de son terroir. Ainsi, le village a décidé de faire retracer au moyen de bulldozers, les limites qu'il estime réels pour son terroir. Ce qui a suscité le mécontentement des habitants de Logbakro, qui se

² Bureau National d'Etude Technique et de Développement

sont opposées à ces tracées, armées de machettes et de gourdins. L'affrontement aurait été meurtrier un matin de janvier 2019 n'eut été l'intervention des forces de l'ordre.

Les conflits intrafamiliaux sont les plus récurrents. L'absence de leur règlement durable conduit à des litiges entre les acquéreurs de lots dans des situations où un même terrain est vendu par deux membres de famille à deux personnes différentes. Des mésententes sont même observées entre la direction de la construction et la mairie dans la répartition des lots octroyés par le géomètre. Bien d'autres acteurs sont engagés et il en sera ainsi tant que des solutions durables ne seraient pas proposées pour freiner la perte des terres rurales.

3- Les avenir de la ville sur la question de l'étalement et des conflits

L'anticipation des mutations que pourraient connaître sur le long terme le territoire urbain (Aguejda et *al.*, 2016) est nécessaire dans le cas de cette étude pour comprendre comment atténuer dans l'avenir les conflits. D'où l'intérêt d'élaborer des scénarios prospectifs capables de partir des logiques à l'œuvre à Yamoussoukro et d'explorer ses avenir en termes de l'étalement et des conflits.

3.1- Les logiques spatiales à l'œuvre à Yamoussoukro

L'étalement qui caractérise aujourd'hui la capitale ivoirienne est dû au dysfonctionnement d'un système comprenant le mode de gouvernance foncière, la planification urbaine et l'environnement économique. La compréhension de la gouvernance nécessite la prise en compte d'un ensemble d'acteurs dont les actions font appel aux institutions étatiques, aux institutions administratives et à l'autorité coutumière. L'examen de nos résultats montre que l'Etat, l'institution suprême, ne parvient pas encore à faire infléchir les positions des autres acteurs au point que le flou règne encore dans cette gouvernance, au gré de chaque acteur, guidé quasi-exclusivement par ses propres intérêts. Il en est de même que la planification urbaine dont la bonne conduite ou non doit dépendre du respect des lois et règles régissant l'urbanisme. Nos entretiens avec la direction technique de la construction ont permis de comprendre qu'un schéma directeur existe pour la capitale mais pas suivi dans l'évolution actuelle de Yamoussoukro. Ainsi, les réalités du terrain révèlent plutôt des rapports de forces entre acteurs autour des actions de la construction urbaine. La planification est donc une variable dont la validation de son niveau d'évolution actuelle ou futur est régie par des hypothèses reposant sur les positionnements stratégiques de ces acteurs. Enfin, la variable portant sur l'environnement économique repose sur le fait que le manque d'emploi explique aujourd'hui l'engagement des populations dans le secteur foncier. L'industrialisation de Yamoussoukro qui est en cours avec l'obtention de 250 hectares pour la zone industrielle de la ville, le transfert de la capitale qui appelle une forte population doivent s'accompagner d'une gestion rationnelle des terres pour éviter l'étalement urbain. Ce paramètre de l'industrialisation et le niveau d'évolution de leurs conditions de vie des populations pourrait dans l'avenir faire changer positivement ou négativement leur comportement vis-à-vis de la gestion foncière. Par ailleurs, c'est généralement les populations de faibles revenus qui sont les plus attirés par les logements situés à la périphérie urbaine. Le déficit d'industrialisation peut expliquer les

difficultés d'emploi à Yamoussoukro. L'avenir de la ville et les comportements futures des acteurs doivent reposer sur ces paramètres dont la prise en compte dans notre analyse morphologique a permis de construire les scénarios.

3.2- L'écriture des scénarios sur les stratégies territoriales de lutte contre les conflits

Trois scénarios globaux ont été construits suite au croisement de sous-scénarios.

- Le scénario au fil de l'eau : la peau de chagrin des terres du périurbain.

Dans la ville, les emplois de type moderne sont réservés à l'élite, puisque Yamoussoukro manque encore d'industrialisation. Mais, la disparition de l'activité agricole est néanmoins compensée dans les villages par la reconversion professionnelle dans le secteur informel. Quant aux citadins, engagés aussi dans le petit métier, le faible coût du loyer périurbain et la facilité d'accès à la ville suscite chez eux l'intérêt de résider au village. *Les populations s'adaptent ainsi aux changements* en choisissant de vivre sur cet espace dont *la terre disparaît comme peau de chagrin*. En fait, même si la question de l'étalement urbain continue de se poser, des initiatives sont prises à divers niveaux pour le contrôler. C'est le scénario de **la peau de chagrin des terres du périurbain de Yamoussoukro**. Le périurbain est toujours marqué la récurrence des conflits.

- Le scénario redouté : le vol en éclat des finages ruraux périurbains.

Des industries sont créées, les activités sont florissantes et engendrent une facilité d'emplois, mais les revenus de la majorité des travailleurs pas suffisamment consistants comme dans le secteur tertiaire. A l'opposé, l'activité agricole s'amenuise sans que la reconversion socioprofessionnelle ne soit facilitée dans les villages à cause du faible niveau d'instruction. La vente de la terre se positionne donc comme la principale source de revenus de certains autochtones. Le faible coût du logement périurbain et la facilité d'accès à la ville encouragent les citadins à s'installer dans les campagnes. C'est donc *la conquête des villages par les citadins*. Et cette conquête intervient à un moment où on assiste à *une extermination des ressources naturelles et foncières périurbaines*. En effet, la question de l'étalement urbain n'est pas encore inscrite dans la politique gouvernementale comme un problème environnemental contre lequel il faut trouver les moyens de lutte. La situation est d'autant plus préoccupante que chez ces autochtones, les premiers acteurs à ressentir les effets de ce fléau, aucune préoccupation environnementale n'existe encore. Toutes les conditions semblent donc réunies pour qu'on assiste *au diktat de l'étalement urbain*. Ce, d'autant plus qu'en plus du fait qu'aucune réglementation portant sur la question de l'étalement urbain n'existe encore, le schéma directeur n'est pas respecté ; les constructions continuent de se faire dans l'anarchie alors qu'aucune disposition n'est prise dans les villages contre l'étalement, sans doute du fait de l'aveu d'impuissance des habitants. C'est donc **le scénario du vol en éclat des finages ruraux périurbains**. Cette situation ne fait qu'aggraver la situation foncière : les conflits sont de plus en plus nombreux et le mode d'expression est d'une grande intensité.

- Le scénario souhaité : **la victoire des villages sur la ville**

Un équilibre est observé dans les relations entre les villages et la ville de Yamoussoukro. En fait une politique gouvernementale est adoptée pour la réinsertion socioprofessionnelle des autochtones rendus vulnérables par l'urbanisation galopante. Les populations ne voient plus en la vente de la terre la principale source de revenus. Au même moment, même si des immeubles sont érigés dans les villages et font économiser l'espace, la sollicitation des logements est freinée dans ces périphéries puisque l'augmentation des loyers motive peu certains citadins, surtout ceux qui exercent dans l'informel, les emplois modernes étant réservés à l'élite. Les dispositions urbanistiques vont même permettre aux villages d'asseoir l'économie de leurs espaces. En effet, l'Etat adopte une politique de logements sociaux avec imposition de bâtiments en hauteur. Au niveau de la capitale, les autorités incitent la ville verticale et le resserrement des habitats avec des constructions de logements par l'Etat et des entreprises. La victoire des villages est d'autant plus réelle que des dispositions sont aussi prises sur le plan législatif. L'étalement urbain est désormais inscrit comme un phénomène à freiner et une loi est votée à ce propos. Les autorités administratives procèdent en même temps à une gestion participative avec les autorités coutumières. L'étalement urbain est donc stoppé. Ce qui permet aux villages de préserver certaines terres. C'est le scénario de **la victoire des villages sur la ville de Yamoussoukro**. Les conflits fonciers sont contenus.

Conclusion

Cet article a montré que la mauvaise gouvernance foncière due aux difficultés de contrôle des différents acteurs aux enjeux divergents explique la disparition rapide de ces terres. En effet, la raréfaction des terres et les enjeux que suscite l'activité de la vente de terre provoque aujourd'hui une grande concurrence autour du foncier périurbain. Au regard des tendances actuelles, les conflits qui naissent de cette compétition ne seront pas atténués tant que cette question de la réduction des terres et les enjeux qu'elle soulève n'auraient pas trouvé une issue favorable. Cela passe par la cohésion spatiale sans laquelle aucune cohésion sociale durable ne serait atteinte. C'est pourquoi cette étude a essayé de partir de la spatialisation et de la gouvernance foncière pour proposer les scénarios futurs de l'étalement urbain et le niveau des conflits. Le scénario de **la victoire des villages sur la ville de Yamoussoukro** montre qu'il y a bien des espoirs de voir la capitale poursuivre son évolution spatiale sans être toujours marquée par la récurrence des conflits fonciers. Cela passera par une gouvernance participative de tous les acteurs de la chaîne foncière, dans un esprit collectif d'œuvrer à une gestion durable du territoire périurbain.

Références bibliographiques

Aguedjad Rahim, Doukari Omar, Houet Thomas, et al., 2016, « Etalement urbain et géoprospective : apports et limites des modèles de spatialisation, in *Cybergeo : European Journal of Geography*, 21 p.

Beuret Jean-Eudes, Pennanguer Stéphane et Fanny Tartarin, 2006, *D'une scène à l'autre, la concertation comme itinéraire*, in *Natures Sciences Sociétés*, p. 30-42.

Chauveau Jean-Pierre, 2013, « La question foncière à l'épreuve de la reconstruction en Côte d'Ivoire », Fabio Viti (dir) *La Côte d'Ivoire, d'une crise à l'autre*, Paris, L'Harmattan, p. 9-30.

COSPOCI, 2011, « Participation de la société civile ivoirienne dans le processus de réconciliation », 127 p, www.clubua-ci.org

Houet Thomas et Gourmelon Françoise, 2014, « La géoprospective-Apport de la dimension spatiale aux démarches prospectives », in *Cybergeo*, 7 p.

Kouakou Jérôme, Coulibaly Brahim, Oura Raphaël et al., 2017, « When the land issue undermines the humanitarian social cohesion actions in the Guemon and Cavally regions », in *IJMRD*, p. 26-31.

Kouamé Georges, 2016, « Cadre d'analyse de la gouvernance foncière de la Côte d'Ivoire », Rapport World Bank Group, 186 p.

Paulet Jean-Pierre, 2000, *Les très grandes villes dans le monde*, Paris, CNED et CEDES, 240 p.

Vincent Masson, Dubus Nathalis, Bley Daniel, et al., 2012, « La gouvernance : un concept novateur ? », in *Cybergeo*, 12 p.